

Intra CL

Public

1 groupe d'agents CAF 86

Pré-requis

Aucun

Modalités pratiques

6 jours soit 42 heures de formation / Module 1 : 2 jours consécutifs + 1 jour à distance / Module 2 : 2 jours consécutifs + 1 jour à distance

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Accolades GIRAUD

Christine

Effectif

1 groupe d'agents Caf 86

Taux de satisfaction

NOUVEAU PROGRAMME

2025

2025-Travail social et interventions collectives-Caf 86

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Permettre aux agents de faire évoluer les compétences sur l'émergence, la mobilisation, la structuration des réseaux locaux, ingénierie et animation (posture) et renforcer les compétences en méthodologie de projet spécifique pour la mise en oeuvre d'actions collectives du travail social (ODS socle Parent seul – Décès et arrivée de l'enfant dans le cadre du parcours)

Contenu

Module 1 : Savoir initier et engager à un réseau de professionnels dans un contexte de travail social CAF

Les deux premières journées seront consacrées à comprendre les enjeux de l'organisation de réseaux locaux en décryptant l'écosystème d'un territoire. Cette phase de repérage local se fera avec une ou plusieurs thématiques travail social (ex : accès aux droits). L'objectif sera de développer une stratégie de mobilisation avec ses alliés internes et externes. Elles permettront également d'approfondir tous les termes connexes à un réseau : coopération, concertation, coordination, animation, mobilisation.

Afin de renforcer le travail en circularité interne nécessaire à la cohérence du travail partenarial et à la mise en place d'interventions collectives cohérentes avec les réalités locales et les Conventions Territoriales globales, nous proposons d'associer sur la 3ème journée l'équipe des Chargés de Conseil et de Développement/ Conseillers techniques de l'Action Sociale.

Module 2 : Savoir construire des interventions collectives sur des thématiques du travail social

Les deux premières journées, de ce second module, seront consacrées à imaginer et construire des interventions collectives sur différentes thématiques des ODS du travail social socle ou local. Elles permettront également de travailler la posture, l'animation ou coanimation des interventions collectives. Nous envisageons d'associer sur 1 journée un travailleur social « expert » d'une CAF d'une autre région.

La troisième journée sera proposée après une phase d'expérimentation de 2 à 3 mois afin de réaliser collectivement un retour sur les différentes expérimentations des équipes de travail social.

Tarification

Coût jour INTRA caf
adhérente : 1 350 € TTC
frais compris

Tarif / Coût stagiaire

L'intervention pédagogique visera à engager une réflexion collective et cohérente avec le projet d'entreprise.

CONTENU

Module 1

1ère journée :

- Explorer les différents écosystèmes d'un territoire et identifier les dynamiques de réseaux locaux
- Explorer les termes connexes à un réseau : coopération, concertation, coordination, animation, mobilisation
- Savoir repérer un territoire potentiel au regard d'une thématique TS CAF

2ème journée avec les CCD :

- Savoir solliciter et mobiliser les acteurs autour des offres de services du travail social
- Approfondir le mode projet : Constat – intention – objectif – mise en oeuvre
- Savoir être à l'écoute et s'adapter pour construire un partenariat de projet

3ème journée :

- Partager les réalités territoriales des CGT et les ODS du TS
- Partager les potentialités des territoires au regard des CTG et du déploiement d'interventions collectives TS
- Savoir repérer les acteurs avec qui co construire une intervention collective

Module 2

1ème journée :

- Savoir penser une intervention collective à partir d'une thématique ODS travail social (Pour qui, avec quels partenaires, pour quels résultats)
- Savoir construire une intervention collective sur plusieurs séances, projeter les résultats de l'intervention collective et de chaque séance
- Partager des expérimentations d'interventions collectives d'un travailleur social « expert »

2ème journée :

- Se renforcer sur l'animation d'un collectif (outils, méthodes et conditions de réussite d'une séance collective)
- Savoir travailler la posture nécessaire à l'animation d'un collectif
- Savoir construire ses premières séances collectives

3ème journée :

- Découvrir le processus d'une boucle d'apprentissage sur les expériences vécues avec les acteurs et avec le public en interventions collectives
- Identifier collectivement les réussites et les adaptations nécessaires

Point de vigilance, le propre d'une démarche participative réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe.

Aussi, le contenu des modules est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe et en concertation avec celui-ci dans le respect strict des ambitions de formation visées par les CAF associées au projet de formation.

Méthodes mobilisées

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe 1 ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des agents au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :
Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.
- Une démarche en prise avec votre réalité :
Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.
- Un processus évolutif au cours de la formation :
Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.
- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :
Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Agents de Développement Social territorial

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
